



**Le 25 mars 2026**

### TABLE DES MATIÈRES

#### PERSONNES ÂGÉES

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

#### SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### FOYERS DE SOINS

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Boudreau

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Boudreau

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Boudreau

### ÉNERGIE

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Randall

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Legacy

### TOURISME

M<sup>me</sup> M. Wilson

L'hon. M<sup>me</sup> Thériault

M<sup>me</sup> M. Wilson

L'hon. M<sup>me</sup> Thériault

M<sup>me</sup> M. Wilson

L'hon. M<sup>me</sup> Thériault

### PERSONNES ÂGÉES

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

[Original]

### PERSONNES ÂGÉES

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour.

[Traduction]

Madame la présidente, le gouvernement actuel manque à ses obligations envers les gens du Nouveau-Brunswick — il laisse tomber le secteur de l'éducation, la question de l'abordabilité et le secteur de la santé, en proie à une crise. Malgré un dépassement budgétaire de 1,4 milliard de dollars au cours du dernier exercice et l'annonce d'un dépassement d'un montant tout aussi important dans le budget pour l'exercice qui commence, le gouvernement manque également à ses obligations envers les gens du Nouveau-Brunswick sur le plan financier. Toutefois, parmi les personnes que le gouvernement Holt déçoit le plus se trouvent nos personnes âgées, notamment celles en établissement de soins.

Nous avons un ministre de la Santé qui dispose de fonds affectés aux personnes âgées, une ministre du Développement social qui dispose de fonds affectés aux personnes âgées et une ministre des Aînés qui, bien qu'elle doive rendre compte des dépenses de son ministère, ne dispose en réalité d'aucun budget connexe. Compte tenu de la crise liée à l'occupation de lits dans nos hôpitaux par des personnes âgées en attente d'un autre niveau de soins, du manque de 500 lits dans les foyers de soins de la province et d'une liste de 1 000 personnes qui attendent une place, qui, au juste, s'occupe de nos personnes âgées qui ont besoin de soins et qui en ont besoin dès maintenant? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au député d'en face de me donner l'occasion de parler des mesures prises par notre gouvernement pour témoigner aux personnes âgées le respect qu'elles méritent. Ce qui nous distingue du gouvernement précédent, c'est que nous avons fait de la ministre des Aînés une ministre entièrement responsable du dossier, qui dispose de l'autorisation budgétaire. Nous sommes conscients de la grande importance d'offrir des services intégrés aux personnes qui ont bâti notre province et qui l'ont longtemps servie.

Nous avons énormément de chance que ce soit la ministre des Aînés — que j'aimerais beaucoup appeler par son nom — qui mène le travail à cet égard, car elle a parcouru la province et a rendu visite à des personnes âgées dans plus de 100 établissements de soins différents. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de présenter, demain, notre plan visant à améliorer les soins pour les personnes âgées. Nous avons hâte de le présenter à tous, car il prévoit des mesures concrètes pour avancer qui se font attendre depuis longtemps.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, que la ministre soit entièrement ou partiellement responsable du dossier, les gens d'en face ne parviennent toujours pas à améliorer la situation des personnes âgées dans les établissements de soins. Des personnes âgées dans notre province passent leurs journées dans des stalles de garage, des locaux d'entreposage et des couloirs. Les personnes âgées en foyer de soins se trouvent souvent dans des endroits où les salles de bains communes sont dépourvues de porte, car l'installation d'une porte les rend inaccessibles en fauteuil roulant. Elles restent seules des heures durant, sans bénéficier des heures de soins promises par le gouvernement actuel. Rappelons-nous que ce gouvernement a également « réaffecté » à d'autres mesures l'allocation vestimentaire et de menues dépenses que le gouvernement précédent avait promises aux personnes âgées.

L'un des besoins les plus urgents concerne le manque de lits. Un an et demi s'est écoulé, et le gouvernement n'a toujours présenté aucun plan visant à augmenter le nombre de lits ou la capacité d'accueil dans notre système de santé. Où est votre plan? La stratégie actuelle doit prendre fin cette année. Vous le saviez lorsque vous êtes arrivés au pouvoir il y a 18 mois, et les personnes âgées attendent toujours. Madame la première ministre, pourquoi n'avez-vous pas agi?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, notre gouvernement a travaillé d'arrache-pied pour réaliser ce que l'ancien gouvernement n'a pas su accomplir. Celui-ci a tenté de présenter un plan en 2022, sans y parvenir. Il a réessayé en 2023, puis en 2024, sans succès.

Notre gouvernement a alors repris le travail, mais nous l'avons fait en consultant les parties prenantes. La ministre a travaillé, en collaboration avec plus de 80 parties prenantes, à un examen de l'ensemble du système. Nous avons maintenant un budget qui prévoit l'augmentation du nombre d'heures de soins consacrées aux personnes âgées. Il prévoit du soutien pour les soins à domicile. Il prévoit une augmentation du nombre de lits et de la capacité.

Nous prévoyons prendre des mesures. Vous avez constaté, pendant le discours sur l'état de la province, que nous avons avancé dans la bonne direction. Le nombre de lits occupés dans les hôpitaux a diminué. Nous continuons de réaliser le travail afin que les personnes âgées reçoivent les services dont elles ont besoin.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

Nous parlerons de l'argent que les gens d'en face prévoient consacrer aux personnes âgées.

Madame la présidente, les enjeux au Nouveau-Brunswick se résument à deux choses : la disponibilité des lits et les heures de soins. Le gouvernement précédent a augmenté la capacité de notre système en ouvrant des foyers de soins à Shediac et à Oromocto, ainsi qu'en accroissant la capacité des foyers de soins Shannex et en ouvrant de nouveaux foyers de soins à Saint-Antoine et à Bathurst. Le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir il y a 18 mois, et, jusqu'à présent, il n'y a pas eu une seule esquisse — pas un seul plan. Rien n'a été fait pour accroître la capacité de notre système de foyers de soins. Il en résulte des niveaux de surpeuplement historiques dans nos hôpitaux, et des patients ayant besoin d'un autre niveau de soins attendent un lit dans un foyer de soins. Le gouvernement dort aux commandes depuis 18 mois, et ce sont nos personnes âgées qui en paient le prix. Comment le gouvernement peut-il justifier ces 18 mois perdus sans qu'aucune planification n'ait été faite pour accroître le nombre de lits dans les foyers de soins?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis tout à fait consciente, comme l'a indiqué le chef de l'opposition officielle, qu'il y a urgence. C'est vrai. Il y a une urgence. Nous devons faire face à une crise qui empire depuis plusieurs années. Notre gouvernement a dû prendre les choses en main, cerner les priorités et créer un poste de ministre entièrement responsable du dossier afin de réduire le nombre de personnes en attente. De plus, demain, grâce à notre nouveau plan, de bonnes nouvelles seront annoncées et aborderont justement les préoccupations soulevées par le député d'en face.

[Traduction]

Je suis vraiment ravie que le député d'en face soit aussi enthousiaste que moi à l'égard de l'annonce que nous ferons demain concernant notre plan pour les personnes âgées et les soins de longue durée. J'ai hâte d'entendre ses observations sur l'excellent travail accompli par le ministre pour mobiliser les très nombreuses parties prenantes — plus de 80, Madame la présidente — qui ont participé à l'élaboration de ce plan global qui changera enfin la donne pour les personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

## SOINS DE SANTÉ

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, nous avons appris hier soir que la première ministre Holt cherchait à confier les activités de cybersanté du Nouveau-Brunswick à une compagnie au bord de la faillite. Je tiens à féliciter Theresa Blackburn du *River Valley Sun* pour l'excellence de son journalisme d'enquête.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

En décembre, S&P Global Ratings a abaissé la note du groupe Foundever, la faisant passer de B- à CCC. Foundever n'est plus qu'à deux doigts de la faillite, et c'est pourtant à cette dernière que la première ministre Holt est résolue à accorder un monopole sur l'ensemble du secteur de la cybersanté au Nouveau-Brunswick. La première ministre dira-t-elle aux gens du Nouveau-Brunswick à quel moment elle a appris que S&P Global Ratings avait abaissé la note de Foundever à un niveau qualifié de vulnérable et tributaire de conditions favorables?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais à mon collègue que je suis très content que nous fournissions une solution de soins de santé virtuels fluide et continue. Nous avons tiré parti d'une bonne solution au cours des quatre premières années de la prestation des services en question. Nous avons une bonne compagnie crédible qui fournira désormais une bonne solution en matière de santé. Nous avons mis en place un plan de transition harmonieux.

Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas à avoir peur — ils auront accès à des soins virtuels. Nous sommes contents que la compagnie soit en mesure de fournir une solution à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes très contents que cela vienne renforcer les autres aspects des soins de santé primaires dont nous assurons fièrement la prestation dans notre province. Merci beaucoup.

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Voilà une situation très inquiétante, Madame la présidente. De toute évidence, le ministre n'avait pas entendu cela. Je voudrais lire à l'intention de mes collègues la définition que donne S&P Global Ratings d'une compagnie ayant une note CCC. Ce n'est pas positif. Selon l'agence de notation, une compagnie notée CCC

*est actuellement vulnérable au défaut de paiement et est tributaire de conditions commerciales, financières et économiques favorables pour pouvoir honorer ses engagements financiers au titre de l'obligation. En cas de conditions commerciales, financières ou économiques défavorables, il est probable que la compagnie ne soit pas en mesure de respecter ses engagements financiers au titre de l'obligation.* [Traduction.]

La première ministre croit-elle honnêtement qu'elle agit dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick en confiant leurs soins de santé à une compagnie qui frôle la faillite?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais au député d'en face que nous avons reçu 11 soumissions pour la prestation de soins virtuels dans notre province. Je suis ravi qu'il s'agisse d'une entreprise solide. Je me réjouis que nous puissions soutenir des compagnies qui conservent les données ici, au Nouveau-Brunswick, emploient des gens du Nouveau-Brunswick et fournissent un service harmonieux. Les soins virtuels en sont un élément très important. Les gens du

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Nouveau-Brunswick y sont désormais habitués, et cela vient renforcer ce que nous sommes en mesure de faire avec les cliniques de soins collaboratifs, dont nous avons annoncé un nombre accru cette semaine. Je suis content que vous attiriez l'attention sur l'ensemble complet des services que nous offrons aux gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, la situation devient de plus en plus inquiétante. Il semble de plus en plus que la première ministre et le ministre de la Santé n'ont absolument aucune compréhension réelle des affaires ou de la finance. Je parie que ses anciens collègues du Conseil de l'emploi se disent : Je vous l'avais bien dit.

Madame la présidente, permettez-moi de vous faire part de quelques observations additionnelles de S&P Global, qui, soit dit en passant, est infiniment plus qualifiée que la première ministre ou quiconque dans son gouvernement pour donner un avis sur tout ce qui touche aux affaires ou à la finance. C'est comme le jour et la nuit, soit la différence entre Warren Buffett et l'idiot du village. S&P indique :

*La perspective négative reflète notre opinion selon laquelle la liquidité se détériorera au cours des prochains trimestres et qu'un échange ou une restructuration de la dette, que nous considérons comme équivalent à un défaut de paiement, est probable au cours des 12 prochains mois. [Traduction.]*

Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la première ministre qu'il est temps d'agir. Pourquoi la première ministre refuse-t-elle de faire ce qui est logique et de renouveler le contrat avec eVisitNB?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis très fier de prendre la parole et de parler de façon positive. Le processus est tout à fait équitable. Dans le cadre du processus de demande de propositions, qui est souvent utilisée, nous ne nous adressons pas à des fournisseurs qui ne participent pas. Je suis content que 11 compagnies aient participé.

Nous avons choisi une compagnie qui exerce au Nouveau-Brunswick depuis 28 ans sans interruption. La compagnie travaillera avec le service 811 et notre système d'information clinique. Elle assurera la cohérence en matière de soins. Je suis très fier des choix que nous avons faits et je me réjouis à l'idée de fournir le service de soins à tous les gens du Nouveau-Brunswick de façon continue et sans interruption au cours des années à venir. Merci.

## FOYERS DE SOINS

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci. Le gouvernement actuel a prévu au budget libéral 2,6 millions de dollars pour augmenter le nombre d'heures de soins pour les personnes âgées dans nos foyers de soins.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Voici un peu de contexte. La norme nationale pour les heures de soins est de 4,1 heures. En Nouvelle-Écosse, la norme de 4,1 heures de soins a été atteinte pour 96 % des lits en foyer de soins. Au Nouveau-Brunswick, le nombre d'heures de soins est de 3,1.

Le gouvernement actuel essaie de convaincre les gens qu'un investissement de 2,6 millions de dollars augmentera le nombre d'heures de soins, mais cela ne dit pas toute l'histoire. Par exemple, un foyer de soins de 30 lits recevra 14 000 \$ des 2,6 millions. C'est encore très loin de couvrir le salaire d'un employé équivalent temps plein. Autrement dit, la somme de 14 000 \$ est négligeable et ne changera pas vraiment les choses pour les personnes âgées dans le foyer de soins en question.

Compte tenu du budget prétendument axé sur les soins de santé, pourquoi la première ministre et son gouvernement n'ont-ils pas consacré plus d'argent à l'augmentation du nombre d'heures de soins pour les personnes âgées? Les soins aux personnes âgées sont des soins de santé.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Boudreau** (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Madame la présidente, Madame la députée de l'opposition officielle, merci beaucoup de la question qui m'a été posée ce matin. Comme vous l'avez constaté, nous avons augmenté sensiblement les heures de soins prodiguées par le personnel qui s'occupe de très près de nos personnes âgées au Nouveau-Brunswick. Nous tenons à reconnaître le travail énorme qui est accompli par le personnel, qui travaille assidûment pour améliorer la santé, la sécurité et le bien-être de nos personnes âgées.

Il s'agit d'une réelle avancée, d'un pas dans la bonne direction. Comme l'a mentionné plus tôt la première ministre, nous avons avec impatience l'annonce du plan demain. Plus d'explications seront fournies dans le plan. Nous profitons de l'occasion pour inviter la population à se joindre à nous demain pour la merveilleuse annonce.

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Les gens du Nouveau-Brunswick devraient remettre en question les priorités du gouvernement actuel. Madame la présidente, consacrer 2,6 millions de dollars à l'augmentation des heures de soins dans nos foyers de soins ne changera pas vraiment la donne. Pour augmenter le nombre d'heures de soins de 0,2 heure, c'est-à-dire le faire passer de 3,1 heures à 3,3 heures, il faudrait 200 travailleurs de plus. Cela représente environ 20 millions de dollars de plus, soit environ 10 fois plus d'argent que consacre le gouvernement actuel. Manifestement, aucun plan n'est prévu pour augmenter adéquatement le nombre d'heures de soins ni pour augmenter le nombre de lits dans le système. Les parlementaires du côté du gouvernement auraient-ils l'obligeance d'expliquer

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

la situation aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick qui attendent d'être placées dans un foyer de soin, ainsi qu'à leur famille?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Boudreau** (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois à la députée de l'opposition de la question très importante. J'ai parcouru la province. J'ai visité un nombre incroyable de foyers de soins aux quatre coins de la province. J'ai entendu les membres du personnel témoigner du travail colossal qu'ils font. Comme je l'ai mentionné, nous faisons vraiment un pas dans la bonne direction.

Nous poursuivrons bien sûr nos rencontres et nos échanges avec le personnel de soins, ainsi que notre collaboration avec l'ensemble de nos partenaires pour que nos personnes âgées reçoivent les meilleurs soins possibles dans les meilleures conditions. Encore une fois, j'invite toute la population et les parlementaires du côté de l'opposition à se joindre à nous demain pour l'annonce. Davantage de détails à cet égard seront communiqués demain. Merci beaucoup.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Eh bien, je suis ravie que la ministre parle aux travailleurs, car je pense que nous comprenons tous que ce sont eux qui sont sur le terrain. Ils savent mieux que quiconque ce qu'il faut pour fournir des services aux personnes âgées.

Ma dernière question sera brève. Elle sera brève. S'il faut 20 millions de dollars pour augmenter de 0,2 heure le nombre d'heures de soins fournis à nos personnes âgées, quelqu'un peut-il faire le calcul et dire aux gens du Nouveau-Brunswick combien d'heures de soins, en valeur décimale, représentent l'investissement de 2,6 millions?

Eh bien, savez-vous quoi? J'ai fait quelques calculs. Vous savez que je ne suis pas douée à cet égard, mais voici ce que j'ai trouvé. L'investissement de 2,6 millions de dollars équivaut à 0,02 heure de soins. En minutes, cela représente 1,2 minute de plus. En quoi cette fraction de temps aide-t-elle véritablement les personnes âgées de notre province?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Boudreau** (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci beaucoup. Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée de l'opposition de la question. Nous avons fait des calculs de notre côté. Nous n'avons pris aucune décision sans examiner attentivement tous les éléments pertinents.

Comme je l'ai mentionné, le personnel qui travaille actuellement dans nos foyers de soins accomplit un travail exceptionnel. Nous sommes en mesure de reconnaître un tel travail à

## Questions orales

la lumière des nombreux échanges que nous avons eus et des rencontres avec les différents partenaires ainsi que les personnes qui travaillent auprès de nos personnes âgées. Nous voulons vraiment que celles-ci reçoivent les meilleurs soins dans les meilleures conditions possibles avec un personnel qui est bien soutenu dans l'exercice de ses fonctions.

Comme je l'ai mentionné, nous avons fait des calculs. Nous poursuivrons également nos échanges. Nous examinerons la situation dans une perspective qui tient compte du présent et de l'avenir. Nous vous invitons encore une fois à assister à l'annonce du plan demain. Le plan apportera davantage de précisions sur les différentes possibilités ainsi que sur les soins que nous pourrions fournir à nos personnes âgées. Merci.

[Traduction]

### ÉNERGIE

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Madame la présidente, le rôle de l'intelligence artificielle, ou de l'IA, dans nos vies, notre économie et même notre stratégie touristique prend de l'ampleur. Les gens du Canada sont inquiets de la désinformation, de la perte d'emplois et de la quantité d'énergie utilisée par des centres de données. Énergie NB a indiqué ne pas avoir tenu compte de la consommation énergétique utilisée des centres de traitement de données d'IA dans ses prévisions. Nous devons instaurer des mesures d'encadrement pour les centres de traitement de données d'IA afin de protéger les gens du Nouveau-Brunswick contre une hausse des tarifs d'électricité liée à la mise en service des centres de données et à leur forte consommation d'eau et d'énergie. Il y a deux ans, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a interdit à Énergie NB de vendre de l'électricité aux opérations de minage de cryptomonnaie, car il reconnaissait les effets négatifs qu'une expansion des activités aurait sur notre réseau. Le ministre de l'Énergie instaurera-t-il un moratoire sur la poursuite des développements des centres de traitement de données d'IA jusqu'à ce que soit instauré un plan qui tient compte des gens, de l'industrie, de l'environnement et des tarifs d'électricité?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de la question. La réalité est que les centres de données ne sont pas tous égaux. La raison pour laquelle Énergie NB ne les a pas intégrés à ses plans, c'est parce que la plupart des centres de données que nous examinons produisent leur propre électricité. Ils disposeront de leur propre électricité de réserve, ce qui veut dire qu'ils n'auront aucune incidence sur le réseau pendant les périodes de pointe. Il s'agit d'une distinction très importante, car le Nouveau-Brunswick dispose d'un surplus d'énergie en dehors des périodes de pointe, surplus que nous pouvons utiliser, vendre et mettre à profit. La souveraineté des données au pays deviendra une question de plus en plus importante. Nous avons déjà les données. Où voulons-nous qu'elles soient stockées? Voilà une véritable

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

question sur laquelle nous devons nous pencher. Nous devons y répondre ; il faudra donc examiner...

(Exclamations.)

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Très bien. Nous en resterons là.

Il s'agit d'une bonne question. Il faudra un plan, mais nous devons faire partie de la solution. Nous ne pouvons pas laisser les autres régler les situations qui nous concernent.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Merci, Madame la présidente. Je pense que nous pourrions tenir une discussion distincte sur les compagnies américaines qui sont souvent associées aux données en question et sur la façon dont elles franchissent la frontière.

Toutefois, le projet prévu à Lorneville pose problème. Le projet vise à obtenir beaucoup d'électricité d'Énergie NB. Les gens du Nouveau-Brunswick ne sont même pas au courant des pressions exercées sur notre réseau électrique. Toutefois, nous savons qu'Opportunités Nouveau-Brunswick a participé à un plan visant la construction d'un centre de traitement des données d'IA sur un terrain de Lorneville appartenant à la Société de développement régional du gouvernement. Ce centre de traitement des données nécessitera 190 MW d'électricité d'Énergie NB en plus des 190 MW d'électricité qu'il prévoit acheter d'une centrale au gaz construite par VoltaGrid, une compagnie située au Texas qui appartient à une personne qui appuie Trump.

Le ministre de l'Énergie publiera-t-il un registre des charges importantes afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent connaître les nouvelles demandes importantes en électricité dans la province?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Par l'intermédiaire de la présidente, je remercie la députée d'en face de la question. La réussite du Nouveau-Brunswick passe par celle de nos entreprises. Chaque entreprise prospère dans la province renforce les services dont dépendent nos familles, c'est-à-dire les services que le député d'en face nous demande d'améliorer chaque jour à la Chambre. Le projet représente plus de 2 milliards de dollars pour la ville de Saint John. Celle-ci collabore avec le ministre de l'Énergie et Énergie NB. Une solution à l'extérieur du réseau qui profitera aux contribuables du Nouveau-Brunswick a été élaborée.

J'ai confiance dans le ministre de l'Énergie. J'ai confiance dans mon équipe d'ONB. Je suis convaincu qu'ils contribueront au développement économique dans la province. Je suis

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

convaincu qu'ils permettront de faire progresser notre PIB par habitant, qui occupait en Amérique du Nord le dernier rang où nous a laissés l'ancien gouvernement, pour nous rapprocher du peloton de tête au cours du présent mandat du gouvernement actuel et du prochain. Merci, Madame la présidente.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Madame la présidente, j'aimerais toujours obtenir une réponse à ma question précédente.

[Original]

En juin dernier, le gouvernement du Québec a adopté une loi qui exige une autorisation gouvernementale pour toute nouvelle charge d'au moins 5 MW. L'autorisation du ministre doit tenir compte de la faisabilité technique, des avantages économiques, ainsi que des répercussions sociales et environnementales du raccordement demandé. La mesure en question vise à garantir que les projets s'inscrivent dans les objectifs de la politique énergétique et industrielle de la province, tout en préservant la fiabilité du réseau.

En l'absence d'un plan ou d'un moratoire, le ministre établira-t-il au moins un contrat élémentaire pour encadrer le développement des centres de données d'intelligence artificielle avant que celui-ci ne devienne un train sans conducteur?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, je remercie la députée d'en face de la question. Essentiellement, nous avons encore des systèmes de contrôle dans la province. La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick s'occupe du travail à cet égard. Des mesures sont donc prises pour protéger l'avenir de l'énergie.

Nous savons qu'une étude exhaustive sur l'énergie au Nouveau-Brunswick sera publiée dans les jours à venir. L'étude portera précisément sur tous les éléments à venir en ce qui concerne notre exploitation, nos services publics et notre consommation d'énergie. J'ai donc bien hâte que les trois personnes chargées de l'étude présentent leurs résultats la semaine prochaine. Nous aurons alors l'occasion d'en discuter en détail.

[Traduction]

## TOURISME

**M<sup>me</sup> M. Wilson** (Oromocto-Sunbury, PC) : Madame la présidente, le gouvernement Holt prévoit la fermeture de musées et de lieux patrimoniaux provinciaux attirant moins de 5 000 visiteurs, dont le Musée des voitures d'autrefois, récemment rénové, à Edmundston — une décision qui pourrait toucher plus de 100 sites d'un bout à l'autre du Nouveau-Brunswick. J'ai parlé avec des membres de l'Association Patrimoine Nouveau-



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Brunswick, qui ont clairement indiqué que la mesure met en péril des milliers d'artéfacts et des centaines d'emplois d'été pour étudiants et de postes à temps plein. Madame la présidente, ces sites sont essentiels au tourisme en région rurale et à l'économie locale.

Madame la présidente, ma question s'adresse à la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, mais, compte tenu du cirque auquel ont eu droit les contribuables le 12 décembre, la semaine dernière et hier encore, il reste à voir qui prendra la parole. S'agira-t-il du ministre de l'Agriculture, du ministre responsable du logement ou du ministre de la Sécurité publique? Voici mes questions : De quelle manière l'élimination des sites mentionnés aide-t-elle les régions rurales du Nouveau-Brunswick? La ministre s'engagera-t-elle, aujourd'hui, à revenir sur la décision avant que les gens de collectivités rurales perdent à la fois un pan de leur histoire et leur gagne-pain?

[Original]

**L'hon. Mme Thériault** (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée du côté de l'opposition de la question. Elle a abordé plusieurs sujets, mais, dans ma réponse, je vais parler de l'aspect du patrimoine. Évidemment, notre gouvernement accorde de l'importance au patrimoine. Je veux mettre une chose au clair. Tout ce qui concerne les musées et leur financement n'a pas du tout été touché. En ce qui concerne les sites historiques dans la province, dont il existe des centaines, aucun changement n'est apporté.

Ce que nous avons fait, c'est examiner les sites patrimoniaux qui appartiennent à la province. Dans les années 80, la province a acquis cinq sites patrimoniaux. Quatre d'entre eux ont accueilli entre 300 et 3 000 visiteurs. Nous voulons transférer de nouveau ces sites aux collectivités, comme cela a été le cas pour tous les autres sites patrimoniaux. Nous amorçons des discussions avec les municipalités, les parties prenantes et les organismes locaux pour déterminer comment nous pouvons les appuyer dans les démarches à cet égard.

[Traduction]

**Mme M. Wilson** (Oromocto-Sunbury, PC) : Madame la présidente, le parc provincial The Anchorage, à l'île Grand Manan, devait ouvrir cette saison ; pourtant, il figure sur la liste de sites dont le gouvernement prévoit la fermeture simplement parce qu'il accueille moins de 5 000 visiteurs par année. Le parc provincial The Anchorage est géré par le Boys and Girls Club of Grand Manan et offre la seule promenade de bois accessible sur l'île. Pensez-y un instant. Ce n'est pas tout. Malgré leur importance aux yeux des gens de la région et des visiteurs qui s'y rendent, le parc provincial du lac North, le parc provincial Val-Comeau, le parc provincial de la baie Oak et le parc provincial du cap Enragé sont aussi ciblés. Ces sites sont des moteurs économiques pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick, car ils

## Questions orales

permettent de soutenir les entreprises, les lieux d'hébergement et les emplois à l'échelle locale.

La semaine dernière encore, la ministre annonçait sa stratégie visant l'activité physique ; pourtant, le gouvernement cible les lieux extérieurs mêmes où les familles se réunissent, les enfants jouent et les gens des collectivités tissent des liens. Encore une fois, la question s'adresse à la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. La ministre reviendra-t-elle sur cette décision imprévoyante, ou maintiendra-t-elle un plan qui prive les régions rurales du Nouveau-Brunswick d'emplois, d'activités touristiques et d'accès aux espaces mêmes...

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Madame la présidente. Merci de la question qui me permet peut-être de parler d'un autre sujet : des parcs touristiques. Je vous explique ce que je veux dire. La province compte 59 parcs touristiques. Ceux-ci sont répartis de façon à peu près égale entre le ministère des Ressources naturelles, aux fins de préservation, et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, aux fins d'exploitation ou autre.

Parmi les 25 parcs dont le ministère est propriétaire, quatre sont déjà exploités par des tiers, c'est-à-dire des organisations et des leaders locaux. Comme ils sont déjà exploités par d'autres partis, nous voulons engager des discussions avec les exploitants ou les municipalités. Un processus est également en cours par l'intermédiaire des Premières Nations pour trouver la façon dont nous pouvons confier la responsabilité de ces parcs à la collectivité ou à des exploitants privés. Il s'agit d'une continuité de la gestion déjà assurée par des leaders locaux.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> M. Wilson** (Oromocto-Sunbury, PC) : Madame la présidente, qu'il soit question de musées, de lieux patrimoniaux, de parcs provinciaux ou, comme nous l'avons appris ce matin dans les médias, du rapprochement avec une autre compagnie américaine, le gouvernement faillit à la tâche de servir les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà le scénario de compressions et de mauvaise gestion qui a touché le plus durement les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, la question s'adresse à la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Je vais la poser de nouveau : La ministre reviendra-t-elle sur les décisions qui ont été prises? Oui ou non?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Madame la présidente. Le tourisme est important pour notre province. Je pense que, compte tenu de la saison touristique que nous avons connue l'année dernière, la stratégie

## Questions orales

que nous avons lancée et les nouveaux investissements en tourisme témoignent de notre engagement.

Le patrimoine est important. Nous essayons de soutenir les musées et les sites historiques le mieux possible. Maintenant, je ne sais pas si vous connaissez l'expression suivante : Qui trop embrasse mal étreint. Elle signifie que nous devons concentrer les efforts sur les éléments qui favoriseront la meilleure promotion touristique et le meilleur rendement pour la province.

Nous avons évidemment des choix difficiles à faire, mais, au terme de la transition, nous aurons amélioré le fonctionnement de nos parcs, de nos musées et de nos sites patrimoniaux et nous aurons fait la promotion de la province. Nous mettrons les efforts là où il faut les déployer. Nous faisons des investissements, et le financement de notre ministère a augmenté, ce qui prouve que nous avons à coeur le développement touristique, patrimonial et culturel de notre province. Merci.

[Traduction]

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Monsieur le député.

[Original]

## PERSONNES ÂGÉES

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Voilà 18 mois — 18 mois — qui ont été perdus en raison de l'absence de planification. Aucun travail n'a été entamé et aucune mesure n'a été prise pour lancer le processus de construction d'un nouveau foyer de soins dans la province. Le gouvernement n'a rien fait. Dans le discours sur l'état de la province, le gouvernement a littéralement déclaré qu'il se donnait pour objectif de conserver les mêmes chiffres sans fournir aucune mesure quant à la manière dont il s'y prendrait pour l'atteindre, aussi bas soit-il.

N'oubliez pas que nous parlons de 1 000 personnes âgées, des personnes qui ont bâti la province. Il faut compter au moins deux ans pour aller de la planification, à la construction, à l'ouverture des portes et à l'accueil de pensionnaires. Tout le monde sait qu'il faut des places additionnelles. Pourquoi la première ministre laisse-t-elle nos personnes âgées souffrir dans des lits d'hôpitaux, en attente d'un autre niveau de soins, pendant qu'elles devraient être dans un foyer de soins? Pourquoi refusez-vous d'accroître la capacité de notre système de foyers de soins? Merci, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis vraiment reconnaissante au député d'en face de préparer le terrain pour l'annonce que nous ferons demain au YMCA de Fredericton. Nous nous attendons à ce que des gens d'un peu partout dans la province viennent constater les résultats du travail assidu qu'a réalisé l'équipe en établissant des liens avec des partenaires de partout, car il y avait un écart à combler.

Pendant les six années qu'ils ont passé au pouvoir, les parlementaires du côté de l'opposition ont seulement fait augmenter le nombre d'heures de soins par pensionnaire de 0,2 heure — 0,2 heure en six ans. Au cours de la prochaine année, notre gouvernement fera passer le nombre d'heures de soins par pensionnaire de 3,3 heures à 3,4 heures. Nous avons prévu les fonds nécessaires pour que le travail débute en janvier 2027. Afin que le personnel nécessaire soit en poste, nous devons d'abord réparer les dégâts du gouvernement précédent en proposant des contrats respectueux aux travailleurs de foyers de soins et en veillant à ce que les gens reçoivent une rémunération équitable dans la province. Maintenant que nous disposons d'une main-d'oeuvre renforcée, nous pouvons aller de l'avant avec la sorte de lit qui nous a permis de faire passer les chiffres de 1 088...

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

